

Commune de Cudrefin



Rapport de la commission des Finances

Référence au **préavis No 82-2024** :

Arrêté d'imposition 2025

Membres de la commission :

Roland Pfister
Alexandre Grossu
Sylvain Baumann
Arnaud Heiniger
Didier Gattlen

16 septembre.2024

La commission des finances, composée de Sylvain Baumann, Didier Gattlen et Arnaud Heiniger, ont pris connaissance, le 2 septembre du préavis n° 82-2024, intitulé « Arrêté d'imposition 2024 » présenté par M. Richard Emmenegger, syndic, M. Florian Metraux boursier.

Plusieurs points ont été discutés lors de la présentation. Nous avons reçu des explications détaillées à toutes nos interrogations.

La commission des finances a notamment soulevé les points suivants :

Actuellement les finances communales sont stables malgré les divers travaux effectués.

Tout en sachant que le taux d'imposition communal devra certainement être revu à la hausse pour 2026 ou 2027, afin de financer les divers projets à venir, entre autres la zone sportive.

En conclusion, après discussions et étude du dossier, la commission des finances propose d'accepter l'arrêté d'imposition 2025, tel que présenté par le préavis n° 82-2024 et conformément au projet annexé.

La commission des finances remercie Messieurs Emmenegger et Metraux, pour les informations et explications fournies.



Roland Pfister

Conseiller commun



Sylvain Baumann

Conseiller communal



Didier Gattlen

Conseiller communal

Arnaud Heiniger



Conseiller communal